

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p> <p>Certains aspects de l'exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles</p> <p>Modification Directive 2014/59 2012/0150(COD) Modification Règlement 2014/806 2013/0253(COD)</p> <p>Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p> <p>Priorités législatives Déclaration commune 2023-24</p>	<p>Procédure terminée</p>

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<p>ECON Affaires économiques et monétaires</p>	<p> FERNÁNDEZ Jonás</p> <p>Rapporteur(e) fictif/fictive</p> <p> KARAS Othmar</p> <p> POULSEN Erik</p> <p> PETER-HANSEN Kira Marie</p> <p> ZANNI Marco</p> <p> VAN OVERTVELDT Johan</p> <p> SCHIRDEWAN Martin</p>	<p>30/05/2023</p>
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		

Conseil de l'Union européenne
Commission européenne

DG de la Commission

Commissaire

Stabilité financière, services financiers et union des
marchés des capitaux

MCGUINNESS Mairead

Comité économique et social
européen